



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question au Gouvernement n° 1313

Texte de la question

ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à Mme Irène Tharin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Irène Tharin. Madame la ministre déléguée aux affaires européennes, l'Union européenne à vingt-cinq a fêté, samedi dernier à Dublin, son premier jour d'existence. L'entrée de dix nouveaux partenaires : Pologne, Slovénie, Slovaquie, Hongrie, République Tchèque, Estonie, Lituanie, Lettonie, Malte, Chypre au sein de l'Union est une étape historique, essentielle pour l'Europe et une chance pour nous et pour notre avenir.

Cet élargissement marque le renforcement de notre communauté de valeurs et de principes pour une Europe reposant sur la liberté, le droit et la paix.

Il est aussi une chance au niveau économique, la croissance et les investissements créant une nouvelle dynamique au service de l'emploi. L'Europe à vingt-cinq fait en effet aujourd'hui de l'Union une puissance économique de premier rang dans laquelle chacun sera gagnant.

Cet élargissement est porteur d'espoir, parfois d'interrogations et de craintes, mais aussi de responsabilités. Il soulève de nombreux défis qu'il nous faudra relever tous ensemble.

Comment la France contribuera-t-elle à relever ces défis en apportant des réponses pour contribuer au succès de cette grande Europe ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée aux affaires européennes. Madame la députée, le 1er mai, dix nouveaux Etats sont effectivement devenus membres à part entière de l'Union européenne, et tout le continent, de la Pologne au Portugal, a célébré dans la joie, l'émotion, et même la fierté, ce moment historique qui voit l'Europe enfin réunifiée, enfin réunie.

Il s'agit de l'aboutissement d'un long processus qui a exigé beaucoup de volonté de la part des nouveaux Etats membres et de leurs peuples. Cela constitue donc un grand succès pour eux, mais aussi une chance pour l'Europe tout entière. Cependant, de nombreuses attentes sont exprimées, et il nous incombe une responsabilité politique, une responsabilité morale. Vous avez très bien mis tout cela en évidence, madame Tharin.

La force et la pertinence du projet européen se trouvent affirmées à nouveau ; nous devons maintenant, tous ensemble, relever des défis. Sachez que, dans cette démarche, la France occupera une place à la hauteur des ambitions communes.

Le premier défi consiste à garantir le bon fonctionnement de l'Union européenne à vingt-cinq. L'engagement a été pris de parvenir, lors du Conseil européen de juin, à un accord sur la Constitution, afin de réformer les institutions, car, pour avancer, il faut être en mesure d'opérer des choix, de décider ensemble.

Le deuxième défi est d'organiser un espace économique qui favorise la croissance et l'emploi tout en respectant des règles communes en matière d'environnement, de protection sociale et de saine concurrence. C'est ainsi que chaque pays sera bénéficiaire.

M. Jean-Marie Le Guen. Bla ! Bla ! Bla !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. Le troisième défi consiste à créer un espace de solidarité, de justice et de sécurité, en étant, bien sûr, très exigeants à la fois sur la libre circulation à l'intérieur de l'Union et sur la protection de ses frontières extérieures.

Cet élargissement, nous l'avons voulu ; il nous faut maintenant le faire vivre, au bénéfice de tous, au bénéfice de chaque citoyen européen.

M. Jacques Desallangre. Il y a du boulot !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. La France, qui a accompagné les nouveaux Etats membres dans leur marche vers l'Union, les considère comme des partenaires essentiels pour rendre l'Europe plus forte, plus puissante, plus présente dans le monde, et pour la mettre en mouvement afin de relever les défis auxquels notre société est confrontée. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Irène Tharin](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1313

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2004